



VINCI
IMMOBILIER



La Charly B'

Dimanche 01 Avril 2012



Départ & Arrivée
Stade Vauban NICE

www.lacharlyberard.fr



nice-matin



CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES
MARITIMES



Edito



Le vieil IFC centenaire s'est offert cette année un lifting en devenant l'IFC NICE CYCLISME, l'épreuve apparaîtra aussi, pour la première fois, sur le calendrier national des cyclosporives. Il était normal dès lors, qu'à l'époque où il est de bon ton de se faire appeler par ses initiales, que la Charly Bérard devienne la Charly B, clin d'œil à la figurine du dessin animé américain... et à mon vieil équipier Jonathan Boyer. Mais à l'heure de parcourir les routes chères à Louis Nucéra lorsqu'au fil des lacets le souvenir de Vietto se fera plus présent, plus d'artifice, plus faux semblants la pente sera toujours aussi rude, l'effort toujours aussi exigeant et le vélo sera toujours éternel !

Charly Bérard

Accès au Stade Vauban

- **Sortie Est voie rapide - Stade Vauban : 900 mètres**
 1. Traverser esplanade
 2. Prendre à gauche sur 500 m bd Risso puis bd JB Vérany
 3. Place de Tende (Casino) prendre à droite rue Maréchal Vauban - Stade Vauban

- **Sortie Nice Est N° 55 Autoroute A8 - Stade Vauban**
 1. Traverser carrefour
 2. Prendre voie la Pénétrente jusqu'à sortie finale les Abattoirs (à gauche)
 3. Route de Turin tout droit jusqu'à Place de Tende
 4. Prendre à gauche rue Maréchal Vauban - Stade Vauban

Nom Prénom
Tel/...../...../...../..... Email@.....
Adresse
CP Ville Pays
Date de naissance/...../..... Club
Fédération: UFOLEP FFC FFCT FSGT UDACE TRI-ATHLETE AUTRES
N° de Licence (joindre photocopie)

FFCT et NON LICENCIE : joindre obligatoirement certificat médical de moins de 1 an spécifiant clairement l'aptitude au cyclisme en compétition.
Juniors : 17 ans au jour de l'épreuve. Joindre obligatoirement photocopie de la licence et autorisation parentale spécifiant clairement "pour participer à l'épreuve dénommée LA CHARLY B' qui se déroulera le 01 Avril 2012".

ATTENTION : toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Catégorie (voir règlement) : Femmes A B C
Hommes F G H J K
Handisport (sur parcours 85 km seulement)

Parcours choisi : 115 km (dénivelé 2400 m) 85 km (dénivelé 1300 m)

Inscription par Internet : <http://www.lachartyberard.fr>
Inscription papier : adresser votre bulletin **COMPLET** et votre règlement par chèque à l'ordre de : **IFC NICE CYCLISME 32 rue Paul Déroulède 06000 Nice**

Montant de l'engagement : 42 € (dont 10 € de caution remboursée lors de la restitution de la plaque de cintre comportant la puce électronique. La caution ne sera pas remboursée pour toute plaque de cintre abîmée, coupée ect...).

Plateau repas compris. **Coupe-Vent offert aux 500 premiers dossiers complets !**

- Montant majoré de 10 € pour toute inscription après le 17 mars 2012
- Aucun remboursement ne sera effectué après inscription

Renseignement organisation :

06 74 59 40 45
04 93 31 89 71
mdbayle@orange.fr

06 81 22 44 22
04 93 27 22 94
alain.gnagnif@orange.fr

Renseignement inscription :

06 81 23 37 52

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve figurant au dos du présent bulletin d'engagement et je joins l'exemplaire de ce règlement dûment signé.

Fait à le/...../..... Signature :

REGLEMENT DE LA CHARLY B' 2012

- Art 1 •** L'engagement à la « Charly B' » est subordonné à l'acceptation du présent règlement que le participant s'engage à respecter.
- Art 2 •** Epreuve courue sous les règlements de la FFC, ouverte aux licenciés de toutes Fédérations âgés de plus de 17 ans. Les licenciés FFCT ainsi que les non licenciés **devront obligatoirement fournir un certificat médical de moins d'un an attestant clairement l'aptitude au cyclisme en compétition.**
Pour les juniors -17 ans au jour de l'épreuve : **fournir obligatoirement la photocopie de la licence et une autorisation parentale attestant clairement «participer à l'épreuve dénommée la Charly B' se déroulant le 01 Avril 2012»**
- Art 3 •** Cette épreuve se déroule sur route ouverte à la circulation. Les participants devront donc se conformer au code de la route ainsi qu'à tous arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur et satisfaire à tout arrêt et contrôle aux cours de l'épreuve.
- Art 4 •** Deux parcours sont proposés : 85 km et 115 km. **Les concurrents devront choisir leur parcours sur le bulletin d'engagement sans possibilité de modification en cours de route.**
- Art 5 •** Seuls sont acceptés les vélos dit « de route ». Les vélos VTT ainsi que les guidons tri-athlètes ne sont pas admis sur l'épreuve.
- Art 6 •** Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- Art 7 •** Les voitures suiveuses sont interdites pour raison de sécurité. Seuls seront autorisés sur le parcours les véhicules de l'organisation identifiés par un macaron numéroté.
- Art 8 •** Un véhicule « balai » se déplacera à l'arrière de l'épreuve à la vitesse moyenne de 20 km/h et suivant un horaire établi en fonction des difficultés. Tout concurrent dépassé sera déclaré hors épreuve et devra rendre son dossard et sa plaque de cintre, mais pourra poursuivre le parcours sous sa seule responsabilité afin d'obtenir son brevet de participation.
- Art 9 •** Le retrait des dossards et plaques de cintre pourra se faire le samedi 31 mars de 14 à 19 h ainsi que le dimanche 01 avril de 7 h à 8 h 30 sous le chapiteau de l'IFC Nice Cyclisme rue Maréchal Vauban à Nice.
- Art 10 •** Le départ du parcours de 115 km se fera à 9h00. Celui des 85 km se fera à 10h00. La partie urbaine du parcours jusqu'à St André de la Roche sera neutralisée et se fera à allure réduite imposée par les véhicules ouvreurs.
- Art 11 •** Le classement sera établi suivant les catégories suivantes :
- Catégories femmes : A de 18 à 39 ans, B de 40 à 49 ans, C 50 ans et plus
 - Catégories hommes : F de 17 et 29 ans, G de 30 à 39 ans, H de 40 à 49 ans, J de 50 à 59 ans, K 60 ans et plus
 - Catégorie Handisport sur le seul parcours de 85 km
- Art 12 •** L'organisation pourra exclure de l'épreuve et des classements tout concurrent ne respectant pas le règlement, en particulier le code de la route ou ayant un comportement dangereux.
- Art 13 •** L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en cas de force majeure.
- Art 14 •** L'organisation se réserve le droit d'utiliser toute photographie prise au cours de l'épreuve afin de promouvoir celle-ci. Conformément à La CNIL les concurrents peuvent être amenés à recevoir des propositions de sociétés et d'associations en partenariat avec notre organisation la Charly B'

Mr/Mme déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et s'engage à le respecter dégageant l'organisateur de toute responsabilité en cas de non observation de ce dernier.

Signature :

Notez : Parking et douches assurés. Massages par les étudiants de l'IFMK Niçois.
Tombola avec de nombreux lots • Café offert • Diplômes
Il est impérativement enjoint de ne pas jeter sur la voie publique : papier, bidon ou tout autre objet. Il en va de la pérennité de l'épreuve et la nature vous en sera reconnaissante.

